



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & JEU PROVENCAL
LIGUE ILE DE FRANCE
COMITE des YVELINES



USMC Pétanque Les Clayes-Sous-Bois

Affiliation FFPJP n° 078/77.0924

Compte Rendu Réunion N°5 Du Mercredi 6 Janvier 2016 (18h00)

Présents : CORBIN Marie-Line, BOITTE Gérard, BREUVART Jean-Pierre, GUYOMARD Yves, JUVIGNY Patrick, LEVEQUE Daniel, POIRIER Francis, SEBIRE Daniel

Excusés: CHARLET Edith, CORBIN Guy, MARIGNIER Etienne

1/ Galette des rois du samedi 16 janvier (nombre de participants et approvisionnements)

Actuellement nous dénombrons 52 inscriptions à cette galette la date limite étant fixée au Vendredi 08/01/2016. Le bureau décide d'inviter également Nadia, Nicolas et Philippe de l'USMC ainsi que Mme Le Maire et son adjoint au sport.

Gégé est chargé de l'approvisionnement en galettes (90 parts environ) + une quinzaine de bouteilles de Crément ainsi que des jus de fruits.

Daniel S se chargera d'aller chercher à la mairie les clés de la cafétéria le Vendredi 15 Janvier et celle-ci seront conservées jusqu'au concours de belote prévu le Vendredi 22 Janvier.

En ce qui concerne le concours qui débutera à 14h, la table sera tenue par Gégé et Daniel S

2/ Point sur les licences et cartes de membres 2016.

A la date du 6 Janvier 2016, nous comptabilisons la prise de 76 Licences et 16 Cartes de membres.

Un listing est remis à Francis concernant ceux qui ne se sont pas manifestés à ce jour afin de les relancer.

Pour mémoire, en 2015 nous avons 89 licenciés et 27 membres.

3/ Point sur les finances du club en ce début Janvier 2016

Gégé trésorier remet à chacun des participants une analyse couvrant la période des 6 derniers mois.

Cette analyse fait ressortir une situation financière actuelle que l'on peut qualifier de très satisfaisante.

Le mérite revenant tout particulièrement à nos deux amis Daniel L et Patrick qui ne ménagent pas leurs efforts chaque jour de la semaine.

Gégé est aussi félicité par l'ensemble des participants pour sa gestion plus que rigoureuse.

4/ Point sur les divers travaux demandés a la mairie

Une relance a été faite par mail au service des sports de la mairie en date du 5 Janvier. Francis se laisse une semaine avant d'effectuer d'autres démarches qui auraient plus de chances d'aboutir.

5/ Montant alloué au concours de belote

Après un vote à main levée, il est décidé d'octroyer une somme de 250 € au concours de belote du vendredi 22 Janvier 2016.

Cette somme sera destinée aux récompenses des participants, en sus de la participation demandée à chacun de 15 €.

6/ Questions ou Observations diverses

- Le repas de « fin d'année » des membres du bureau, aura lieu le Vendredi 11 Mars à 20h au restaurant « La Licorne » de Beynes. Une participation de 10 € par personne est demandée.
- **Nouveauté :** 1 Boisson offerte à chaque participant lors des concours internes (1^{er} mercredi de chaque mois et ensemble des concours d'hiver). Mise en application à compter du mercredi 3 février 2016)

Fin de la réunion : 19h15

Les Clayes sous Bois le 7 Janvier 2016.

Rédacteur : Daniel-Sébire